

Note technique

Superficies des boisés, milieux humides et zone agricole potentiellement affectés par le projet et liste des espèces à statut potentiellement affectées par le projet

Introduction

Superficies affectées

Les superficies des milieux humides et de zones boisées de toutes classifications qui pourraient être directement affectées par le projet sont présentées dans le tableau ci-dessous (superficies maximales). Les portions de sites protégés, ou en voie d'être protégés, qui pourraient être affectées directement par le projet sont également indiquées. Les effets sur ces superficies des modifications récemment proposées au projet sont aussi indiquées dans la seconde colonne.

À noter que la délimitation et classification exacte des milieux humides est présentement en cours et sera documentée dans le rapport d'inventaires à être publié en octobre 2016.

	Selon l'étude d'impact ¹ (juillet 2016)	Avec les optimisations apportées (août 2016)
Milieux humides	26 799 m ² (2.7 ha)	9 952 m ² (1 ha)
Zones boisées	239 500 m ² (24 ha)	219 053 m ² (21.9 ha)
Sites protégés ²	56 064 m ² (5.6 ha)	35 616 m ² (3.6 ha)
Zone agricole	(30.4 ha)	(30.4 ha)

¹ Rapport d'étude d'impact sur l'environnement (CIMA+, 2016), Addenda 1 (CIMA+, 2016), Addenda 2 (Hatch, 2016); Addenda 3 (Hatch-CIMA+, 2016)

² Sites protégés ou en voie d'être protégés

Espèces à statut dans l'aire d'étude

Les espèces à statut potentiellement présentes dans l'aire d'étude, selon les observations rapportées dans la littérature, sont indiquées au tableau suivant. Les espèces repérées dans l'aire d'étude lors des inventaires complétés à ce jour sont indiquées en caractères gras. Les inventaires présentement en cours permettront de confirmer ou infirmer la présences des autres espèces à statut potentiellement présentes. Les résultats de ces inventaires seront fournis en octobre 2016.

	Espèce	Statut
Faune aviaire	Faucon pèlerin	(V/P) P
	Martinet ramoneur	(S/M) M
	Bruant sauterelle	(S/-) P
	Hiboux des Marais	(S/P) P
	Pioui de l'Est	(- / -) P
	Goglu des prés	(- / -) M
	Grive des bois	(- / -) M
	Paruline du Canada	(S/M) M
Petit Blongios	(V/M) M	
Herpétofaune	Couleuvre brune	(S/ -/) -
	Tortue molle à épines	(M/M) Vd
	Tortue géographique	(V/P) P
	Couleuvre tachetée	(S/P) P
	Tortue serpentine	(-/P) P
Ichthyofaune	Chevalier de rivière	(V/P) P
	Alose savoureuse	(V/-) M
	Chevalier cuivré	(M/Vd) Vd
	Elliptio à dents fortes	(S/ -) -
Mammifère/Chiroptères	Chauve-souris argentée	(S/ -) -
	Chauve-souris cendrée	(S/ -) -
Flore	Souchet denté	(S/-)
	Caryer ovale	(S/-)
	Érable noir	(V/-)
	Podostémon à feuilles cornées	(S/ -)
	Pycnanthème de Virginie	(S/-)
	Sporobole à glumes inégales	(S/-)

	Espèce	Statut
	Staphylier à trois folioles	(S/-)
	Aigremoine pubescente	(S/-)
	Lycope du Saint-Laurent	(S/-)
	Ail des bois	(V/-)
	Athyrie à sores denses	(S/-)
	Dentaire laciniée	(S/-)
	Renoncule à éventails	(S/-)
	Renouée robuste	(S/-)
	Violette affine	(S/-)
	Orme liège	(M/-)
	Véronique mouron-d'eau	(S/-)
	Violette à long éperon	(S/-)
	Platane occidental	(S/-)
	Noyer cendré	(S/Vd) Vd
	Carmantine d'Amérique	(M/M) M
	Lycope rude	(S/-)
	Podophylle pelleté	(M/-)
	1 à 5 espèces sensibles à la récolte	

Nomenclature du statut des espèces:

- *S : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable*
- *M : Espèce menacée*
- *Vd : Espèce en voie d'extinction*
- *P : Espèce à situation préoccupante*
- *(x/y) z : (Statut au Québec selon le LEMV / Statut au Canada selon le LEP) Statut selon le COSEPAC*